



Anniversaire du Centre d'appels pour un conseil agricole à distance

1 an (18 Septembre 2017 - 18 Septembre 2018)

Programme e-Extension

1. Le centre d'appels pour un conseil agricole à distance



Le Centre d'appels pour un conseil agricole, animé par le RECA, les Chambres régionales d'Agriculture et leurs partenaires, démarré le 18 Septembre 2017, est le premier outil d'un système e-Extension mis en place au Niger dans le cadre du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques (PASEC) et du Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), au profit des producteurs et productrices et des conseillers agricoles. Cette note fait suite à 1 an de démarrage des activités du centre d'appel et reflète les réalités du dispositif actuel.

Le terme e-Extension est un terme en langue anglaise qui associe le mot « extension » pour vulgarisation et la lettre « e » pour électronique. C'est donc de la vulgarisation qui s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à base d'électronique.

Pourquoi un centre d'appels au Niger ? Le dernier recensement agricole donne 1,6 millions de ménages Agricoles au Niger. En 2016, l'estimation est de 1,9 millions de ménages ruraux.

Aujourd'hui (en hypothèse réaliste) au Niger, le nombre de conseillers Agricoles est estimé à environ 2000, c'est à dire en comptant les agents des ministères techniques sur le terrain, les agents de l'ONAHA, les vétérinaires privés et leurs assistants, les auxiliaires d'élevage, les agents des GSC/GIE, les ingénieurs et techniciens d'OP, les animateurs endogènes des OP et les paysans relais, soit un conseiller pour 990 ménages.

Source : *Système National de Conseil Agricole (SNCA) / Document de présentation – Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, 2017.*

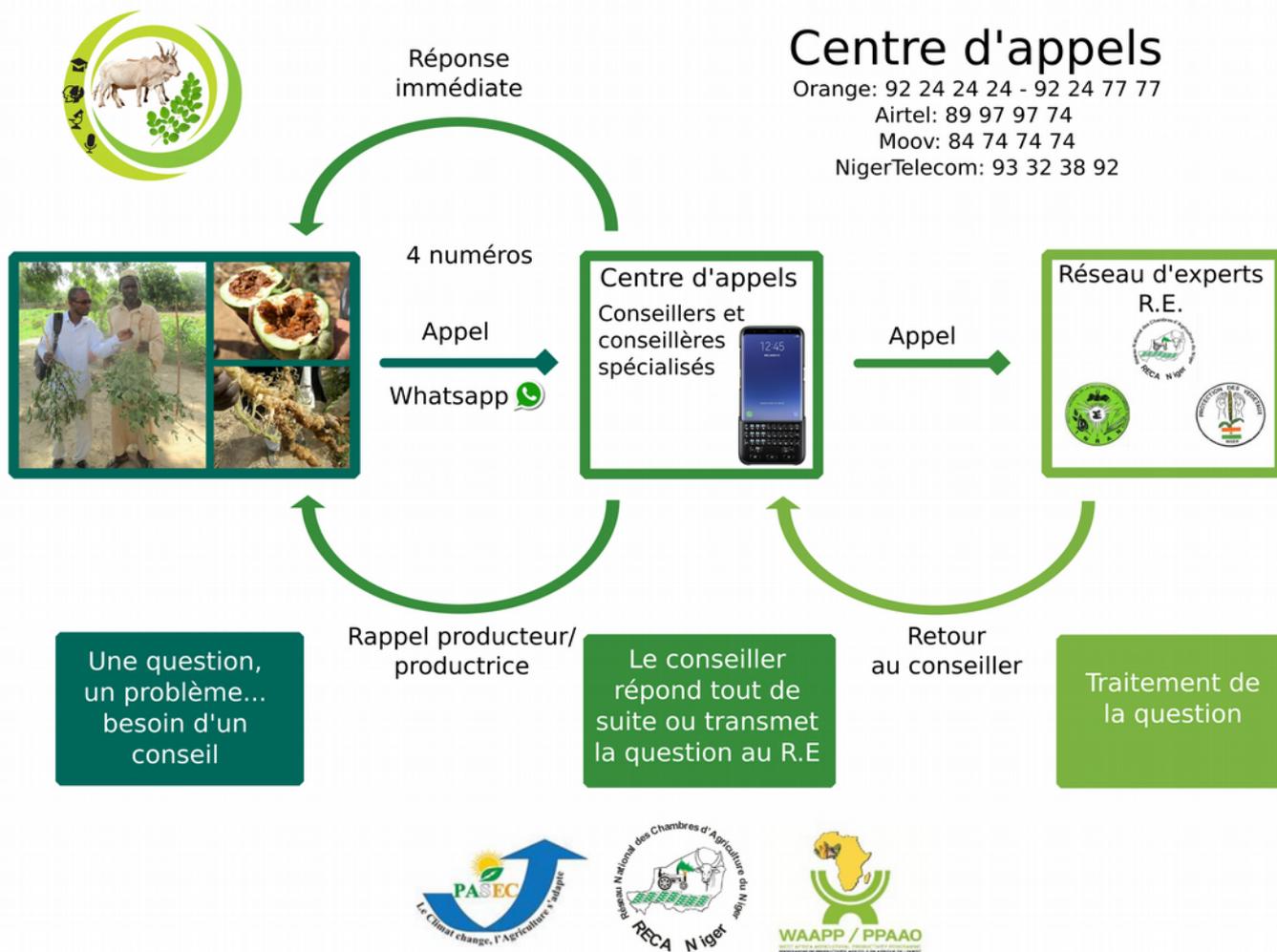
Le Niger est un pays très vaste et avec des distances importantes entre les villages d'une même commune, ce qui limitent les interventions des conseillers agricoles et le développement du

téléphone mobile, des smartphones, d'internet, rendent maintenant possible une utilisation plus importante des nouvelles technologies dans le conseil Agricole.

Ce service est mis en place suite au constat que la demande de services agricoles est de plus en plus croissante alors que le nombre de conseillers agricoles et le financement du conseil agricole ont tendance à baisser.

2. Fonctionnement du centre d'appels

Le centre d'appels est ouvert de 8h 30mn à 17h30mn du lundi au vendredi en Français, en langues Zarma et Haoussa. Le centre d'appels permet un dialogue direct entre un producteur (demandeur de services conseils) et un conseiller (téléopérateur) qui fournit les conseils indiqués. Ce dialogue est le plus souvent direct mais peut faire intervenir des tierces personnes (le réseau d'Experts).



3. Bilan des appels

Au total **8355 appels** ont été enregistrés dont 2411 appels téléphoniques et 5944 appels whatsapp.

Les thèmes sont réunis autour de deux principales campagnes : campagne contre-saison et campagne agricole pluviale sont au nombre de sept (7) : la protection des cultures irriguées, le choix des variétés et des semences, la situation des prix et des tendances du marché de gros de Niamey, semences améliorées : les variétés et où les trouver dans votre région, la protection des cultures pluviales, les prévisions climatiques saisonnières et la fertilisation des cultures (engrais, compost).

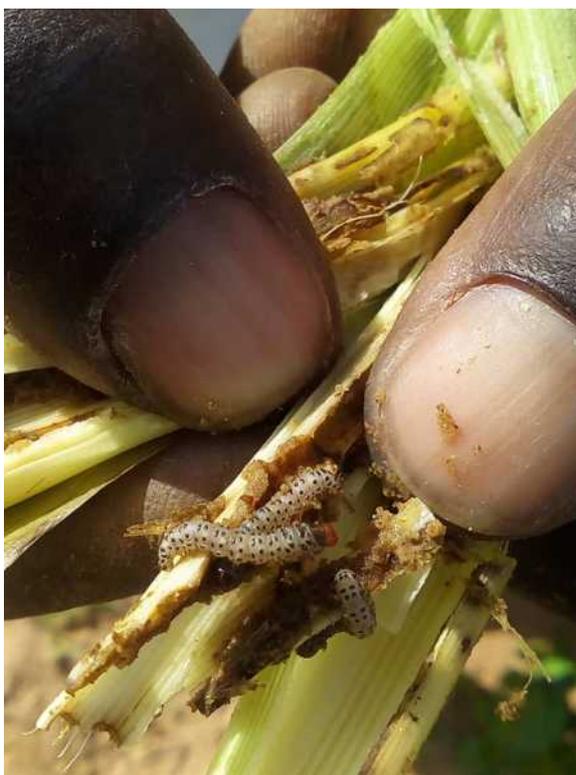
4. Les émissions radio et fiches techniques

Au total, **6482 diffusions** ont été réalisées dans les 5 régions en 2018 avec un total de 59 radios communautaires et privées avec lesquelles les Chambres Régionales d'Agriculture ont des partenariats de diffusions des émissions dont 5 à Tahoua, 23 à Dosso, 6 à Maradi, 16 à Zinder, 1 à Niamey et Tillabéry. **Elles sont réalisées** pour des thèmes qui sont posés plusieurs fois par les appelants. Cependant certains thèmes ont été demandés lors des ateliers de présentation du Centre d'appels qui ont été organisés dans chaque région.



A l'issue des **13 émissions radio**, 13 fiches techniques ont été rédigées en Français dont 6 traduites en langue Haoussa, Zarma.

5. Promotion des numéros du centre d'appels



- Deux communiqués radio ont été passés par l'ORTN National pour informer les producteurs et les productrices de l'ouverture du Centre d'appels pour un conseil agricole en 2017.
- L'information sur le Centre d'appels est faite systématiquement à la fin de chaque émission radio diffusée dans le cadre du programme e-Extension.
- Les émissions radio sont diffusées sur 5 régions par une soixantaine de radios communautaires ou privées avec lesquelles les Chambres Régionales d'Agriculture ont des contrats de diffusion.
- Chaque Chambre Régionale d'Agriculture fait connaître le Centre d'appels en le présentant lors des réunions, rencontres, formations tant avec les producteurs qu'avec l'ensemble des acteurs engagés dans les dispositifs de conseil agricole.